

POINT DE SITUATION CORONAVIRUS A DIVONNE-LES-BAINS

PRESE

Suite à l'annonce du Premier Ministre Edouard Philippe quant au passage en stade 3 de l'épidémie de Coronavirus, tous les commerces non indispensables sont fermés à compter de samedi 14 mars 2020 minuit.

- les cafés, restaurants et bars seront fermés,
- les cérémonies religieuses sont annulées,
- les Thermes, les hôtels et le camping sont fermés,
- le Casino est fermé.

Dans la même logique, la cellule de veille de la commune de Divonne-les-Bains s'est réunie ce soir pour décider des fermetures suivantes en concertation avec les services de l'Etat :

- le marché dominical par mesure de précaution en raison de sa forte fréquentation (+ de 1 000 personnes). Nous étudions pour la semaine prochaine une solution sanitaire adaptée à l'éventuelle tenue d'un marché uniquement alimentaire,
- la fête foraine,
- la médiathèque,
- les salles communales,
- l'Office de Tourisme – les bureaux restent joignables au 04 50 20 01 22 ou accueil@divonnelesbains.com aux horaires habituels.

Afin d'assurer la continuité du service public, la Mairie reste ouverte.

Le personnel communal identifié à risque est appelé à rester à son domicile.

Pour rappel :

- Tous les rendez-vous et réunion sont annulés sauf ceux à enjeux stratégiques.
- Nous invitons les Divonnaises et les Divonnais à limiter les déplacements en mairie en privilégiant l'appel au 04 50 20 03 49 ou par mail à contact@divonne.fr

Le premier tour des élections municipales est maintenu dimanche 15 mars 2020.

Restent ouverts les :

- pharmacies,
- banques,
- bureaux de tabacs

- presse,
- stations-service,
- commerces alimentaires

Nous invitons chacun à limiter ses déplacements et éviter les rassemblements, y compris sur les aires de jeux.

La cellule de veille se réunit lundi 16 mars matin. Nous vous tiendrons informés dès lundi après-midi pour de nouvelles informations et décider de la suite des marchés du vendredi et dimanche.

@ Retrouvez toutes les réponses officielles aux questions que vous vous posez sur le « Covid-19 » et les recommandations pour votre santé et vos voyages sur la plateforme suivante : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

@ Retrouvez toutes les informations et recommandations pour les établissements scolaires et les personnels sur la plateforme suivante : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>

Pour tout signalement ou questionnement relatif à une personne présentant des symptômes, l'appel du 15 reste le réflexe indispensable.

☎ Un numéro gratuit d'information sur le #Coronavirus #Covid19 est disponible 7 jours sur 7, 24h sur 24: **0.800.130.000** (appel gratuit). Ce numéro est à utiliser pour toutes questions médicales sur le virus.

☎ Le **numéro vert** de la commune pour toute question relative au virus sur la commune reste disponible : **0.800.001.220**

Nous vous invitons à diffuser largement cette information, notamment aux personnes susceptibles de ne pas l'avoir reçue.

Nous vous rappelons les gestes pour se protéger et protéger les autres:

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**

**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)